



Rappel : Pour tous les instruments, les candidats doivent présenter 2 ou 3 œuvres de styles et d'époques différentes. La présentation doit durer entre 20 minutes (minimum) à 30 minutes (maximum).

Pour les instruments suivants, toujours dans le cadre de ce programme de 20 à 30 minutes, des spécificités sont demandées :

VIOLON Au moins une des œuvres présentées (étude, caprice, pièce ou concerto) devra témoigner de la virtuosité du candidat

VIOLONCELLE Au moins une des œuvres présentées doit être une pièce classique (entre 1720 et 1828)

CONTREBASSE Une des œuvres présentées doit être choisie dans la liste suivante :

- Hans Fryba, extrait(s) de la Suite dans un vieux style
- Concertos de Serge Koussevitzky, Giovanni Bottesini, Franz Anton Hoffmeister, Karl Ditters von Dittersdorf, Jean-Baptiste Vanhal : 1 ou 2 mouvements
- Teppo Hauta-aho, Kadenzza
- Victor Serventi, Largo et scherzando : le largo et/ou le scherzando
- Alfred Desenclos, Aria et rondo : l'aria et/ou le rondo

FLÛTE Les candidats doivent présenter «Danse de la chèvre» de Arthur Honegger, en plus de deux autres œuvres

CLARINETTE Les candidats doivent présenter :

- un mouvement de concerto (au choix parmi Mozart/Weber/ Spohr),
- un mouvement d'une sonate romantique ou d'une sonate du XX^e siècle,
- et une pièce contemporaine libre

SAXOPHONE Utiliser au moins 2 saxophones pour la présentation des 3 œuvres d'esthétiques diverses

TROMPETTE Les candidats doivent présenter :

- une étude imposée : Hommage à Antoine Curé «Triptyque» en 3 mouvements (pages 28, 29 et 30 de La trompette française, 15 portraits musicaux de Jean-François Dion) à la trompette en ut,
- et deux autres pièces de styles différents antérieures à 1970

PERCUSSIONS Au moins une des oeuvres présentées doit être une pièce pour clavier à 4 baguettes

GITARE Au moins une oeuvre présentée doit avoir été composée à partir de la deuxième moitié du XX^e siècle

FORMATION MUSICALE L'une des œuvres présentées doit être une mélodie que le candidat interprète en s'accompagnant d'un instrument polyphonique de son choix

JAZZ, MUSIQUES ACTUELLES AMPLIFIÉES, MUSIQUES TRADITIONNELLES Présenter plusieurs morceaux pour une durée de 20 minutes minimum à 30 minutes maximum

DIRECTION D'ENSEMBLE VOCAL Les candidats doivent venir avec leur ensemble vocal

DIRECTION D'ENSEMBLE INSTRUMENTAL Les candidats doivent venir avec leur ensemble instrumental

TOUTES LES AUTRES DISCIPLINES (cor, trombone, piano, tuba, alto, accordéon, harpe, basson, hautbois) n'ont pas de spécificités : le candidat doit se conformer aux consignes générales.